



Rassemblement de soutien à un militant SUD

Pour la défense du droit de grève

Vendredi 16 juin à 10h à Cherbourg

Jonathan, technicien clientèle à Enedis (filiale d'EDF), est poursuivi au pénal par son entreprise pour dégradation de matériel.

Sa faute prétendue ? Avoir été « vu les mains dans un carton de plaques d'immatriculation » alors que des plaques avaient été démontées sur 4 véhicules et des pneus dégonflés.

Sa faute réelle : être syndicaliste, candidat sur les listes SUD, et avoir participé avec d'autres syndicats à un mouvement de grève contre le blocage des augmentations de salaire. Ce mouvement, intitulé « les mardis de la colère », a été suivi pendant plusieurs semaines et a été, comme cela devient l'habitude, confronté à la répression syndicale de la part des directions.

Ainsi, d'autres plaintes ont été déposées ailleurs, des responsables syndicaux convoqués.

En cette période de menace sur les libertés individuelles, avec un risque d'instauration permanente de l'état d'urgence, et où les attaques contre toutes les formes de protection du salarié s'annoncent au travers la Loi Travail II, il est plus que jamais indispensable de défendre ce droit essentiel, constitutionnel, qu'est le droit de grève et le droit de se syndiquer dans le syndicat de son choix.

Il est plus que jamais nécessaire de s'opposer à la criminalisation des mouvements syndicaux.

Les militants syndicaux qui exercent leur droit de grève ne sont pas des criminels, ils se battent pour tous les salariés. Ils doivent être protégés !

Dans le cadre de la plainte pénale, Jonathan est convoqué au commissariat de police de Cherbourg vendredi 16 juin à 10h.

**Nous vous appelons à venir le soutenir en participant à un
rassemblement devant le commissariat de Cherbourg,**

2 Rue du Val de Saire,

Vendredi 16 juin à partir de 9h45.

**Nous vous y attendons nombreux, pour Jonathan, pour la défense du droit
syndical**